



Tous les conseillers étaient présents

### Demande de subvention pour la rénovation de l'appartement de la place du tailleur

Appartement actuellement vacant, des travaux de rénovation sont indispensables avant de le remettre en location ;

Le service assistance à la gestion énergétique du Syndicat d'Energies de la Loire (SIEL) a réalisé une première évaluation des travaux nécessaires : menuiserie, plâtrerie peinture, isolation, réfection de la salle d'eau, plomberie, chauffage, cloisons, isolation des combles électricité, remise en état du garage.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 30.400€

Des demandes de subventions sont sollicitées auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité, ainsi qu'au Conseil Régional.

### Renouvellement de convention avec le CDG pour dossiers de retraite

Cette convention concerne le montage des dossiers de retraite des employés municipaux. Elle est renouvelée pour une durée de trois ans, soit de 2019 à 2022.

### Extinction de l'éclairage public

L'extinction aura lieu à partir de fin janvier 2019.

L'éclairage public sera éteint de minuit à 5 h 00. Il sera maintenu les nuits de samedi à dimanche aux abords de la salle des fêtes, ainsi que dans le bourg à l'occasion de la fête patronale annuelle.

### Point sur les travaux de voirie 2018

Les travaux prévus chemin de Vacheresse sont terminés.

### Avancement du PLU

Le Conseil Municipal prend connaissance des observations restrictives des services de l'Etat concernant les possibilités de construction souhaitées par la commune. Une demande de modification est faite.

Un nouveau PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) va être engagé et soumis à réunion publique.

### Programme d'aménagement du jardin paysager place de la Foire

Le projet élaboré par le bureau d'études de Loire Forez est approuvé.

Des demandes de subvention seront faites auprès du département au titre de l'enveloppe territorialisée, auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux et de la Région.

### Opération voisins vigilants

Avis Favorable du Conseil Municipal pour mise en place de cette opération ;

Le conseil municipal rencontrera prochainement le major Chauvet pour en connaître les conditions et l'organisation.

### Acquisition de matériel

Changement de 3 panneaux d'entrée et sortie du Bourg fortement dégradés

Changement du lave-vaisselle de la salle des fêtes, l'appareil actuel datant de 21 ans et les réparations à effectuer étant trop coûteuses

### Organisation de la collecte des déchets en 2019

Dans le bourg. Les containers collectifs de la place de la foire seront supprimés et un ramassage au porte à porte sera organisé tous les 15 jours. Ceci implique que les résidences principales doivent s'équiper d'un container individuel.

Pour le tri, les résidences principales uniquement seront équipées gratuitement d'un bac jaune individuel, à partir du mois de juin.

Les résidences secondaires pourront déposer leurs sacs dans le container de la salle des fêtes.

Dans les hameaux Aucun changement: les containers collectifs restent à disposition.

En 2019, la redevance est supprimée et remplacée par la taxe qui sera basée sur la valeur locative du foncier bâti et figurera sur les taxes foncières. Le taux devrait se situer entre 9 et 10 %.

Loire Forez Agglomération se chargera de l'information auprès de la population à partir de juin 2019 et proposera des réunions publiques pour le compost.

### Syndicat Intercommunal des Ecoles du Pays de St Bonnet Le Château (SIEPSBC)

D'importants travaux de remise en état des bâtiments sont nécessaires : fenêtres, isolation, peintures, faux plafonds et mise en conformité.

### Proposition de Loire Forez Agglomération

Organisation par Madame FERRAND (personne qui a organisé le concert baroque) d'une visite découverte du patrimoine de notre commune les 19 juillet 2019 de 16 à 18h.

Cette animation sera gratuite.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour cette animation.

### Date à retenir

Samedi 5 Janvier à 15 heures à la salle des fêtes : vœux de la municipalité et accueil des nouveaux résidents.